

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 27 (1939)

**Heft:** 549

**Artikel:** Promenades à travers l'Exposition nationale de Zurich : (suite de la 1re page)

**Autor:** Thommen, Elisabeth

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-263426>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les conditions du travail féminin

### Le repos des infirmières

Ce qui est important dans le problème du repos des infirmières dans les hôpitaux, c'est l'étude que font les travailleurs sociaux, c'est moins ce problème lui-même, que son caractère anormal.

Car il est proprement extraordinaire que les collaboratrices du médecin, les gardiennes de la santé publique, les premières employées de l'hôpital et de la clinique se trouvent dans l'obligation de revendiquer le repos qui leur est dû pour la sauvegarde de leur personne. Comment pourront-elles donner des soins à autrui, si elles ne sont pas en mesure de se soigner d'abord ? Comment ne pas ressentir une grande confusion en constatant la négligence morale, l'involontaire abus de pouvoir, le manque de réflexion qui ont libre cours dans nos organisations, lorsqu'il ne s'agit plus de nos intérêts personnels ?

Nous voulons dire, par là, que certainement le chef d'un hôpital veillerait de plus près au bien-être de ses employées si sa propre fille, par exemple, était l'une d'elles. De même, il se montrerait plus attentif aux réclamations des malades, s'il avait fait un stage, en qualité de patient, dans la salle commune. Cette expérience personnelle, combien profitable, permettrait aussi à ce même chef de se rendre compte, plus exactement, de la dépense de forces mentales et physiques que nécessite une profession sans cesse aux prises avec la maladie dans ce que la souffrance comporte de moins minutieux et parfois répugnants. Sans oublier la perpétuelle vigilance et l'humeur sereine qui font partie des soins aux malades.

Le métier d'infirmière, dont le principe fondamental est le dévouement, ne peut être exercé que par une élite. Comme la carrière médicale, c'est un sacerdoce. La compassion doit ici égaler l'intelligence et l'amour du prochain dépasser le souci de soi. Mais parce que nous ne sommes que de simples créatures de chair et de sang, ces hautes qualités, comme d'ailleurs les énergies musculaires, restent dépendantes du bon état de l'instrument physique et ne sauraient résister à la

dépression nerveuse, inévitablement provoquée par l'excès de fatigue.

Après avoir donné le meilleur de soi durant un certain nombre d'années sans pouvoir renouveler ses réserves, l'infirmière se trouve usée avant l'âge... A moins qu'elle ne soit devenue la « mécanique perfectionnée », terreur de ceux qui, hélas, ne peuvent se passer de ses services. La normalisation du travail du personnel soignant dans les hôpitaux représente donc une triple sauvegarde qui touche à la fois le malade, l'infirmière, et la dignité de la profession qui tombera aux mains mercantiles si sa protection n'est pas bientôt assurée.

Car déjà l'on se préoccupe, dans les écoles d'infirmières, d'une certaine diminution du nombre des élèves. Mais il est logique qu'une jeune fille, effrayée par l'horaire de l'hôpital, oriente son avenir du côté des carrières sociales qui lui sont aujourd'hui ouvertes et dans lesquelles, du moins, sont respectés les besoins de liberté et de repos nécessaires à l'épanouissement de tout être humain.

Nous avons sous les yeux le rapport présenté à l'Assemblée générale de la « Veska », le 6 novembre 1938, par le Dr. A. Guisan, de Lausanne. Ce très intéressant document contient une statistique établissant, en quelque sorte, une balance entre les heures de travail et de repos dans différents hôpitaux. Or, il ressort nettement de cette statistique que les loisirs du personnel soignant sont insuffisants ou mal répartis. Notons aussi la judicieuse remarque du Dr. Guisan à propos de la journée de huit heures, fréquemment discutée. « Il est important, lorsqu'on procède à une réduction des heures de travail, d'avoir suffisamment de personnel qualifié afin que le travail n'ait pas à être fait en hâte et pour que les malades n'aient pas à souffrir de la réduction de celui-ci. L'on a soutenu quelquefois que la journée de huit heures n'était pas à recommander au point de vue du malade qui serait dérangé par un changement d'infirmière. A ceci on oppose, cependant, l'idée qu'une journée de travail dépassant huit heures est trop fatigante pour l'infirmière et qu'il est préférable pour le malade d'être soigné par trois infirmières reposées que par deux infirmières surmenées ».

Le Dr. Guisan formule ensuite diverses propositions qui permettraient de normaliser le travail de la garde-malade. Deux de ces suggestions, ent'autres, constituent des directives qui pourraient être utilement méditées par l'employeur particulier :

— *Que l'on fixe à une heure au minimum le repos du milieu du jour, mais qu'il soit effectif et absolu.*

— *Qu'il soit institué deux grands congés mensuels allant de 18 heures au lendemain à 22 h.*

Nous regrettons de devoir constater que, dans le domaine privé, en dépit des conventions, la garde-malade est encore exploitée en ce sens que souvent le repos consenti n'est pas absolu. En outre, les responsabilités attachées à son service ne lui permettent pas de le quitter comme pourrait le faire une employée de bureau, à heure fixe. Elle est moralement obligée d'attendre qu'une remplaçante prenne sa place. Et cette dernière, si elle est représentée par un membre de la famille, se fait parfois singulièrement désirer !

Une infirmière de ma connaissance endure pendant deux ans de partager la chambre de sa malade. Sa seule occasion de détente était la courte après-midi qu'elle passait, une fois par semaine, dans une chambre qu'elle avait louée « en ville » pour y conserver sa malle et quelques meubles. Elle eut tort de travailler plus d'une fois dans des conditions similaires. Mais c'était une timide une « sur-dévoûée ». Vérité d'ordre général qu'il est nécessaire de passer au crible de la raison avant de l'appliquer au cas particulier. Ma pauvre amie est aujourd'hui hospitalisée dans un asile d' incurables...

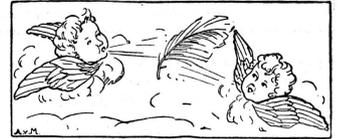
Nous n'avons pas qualité pour approfondir davantage un problème dont nous ne connaissons que la donnée de surface. Mais je pense que chaque femme, par son attitude et son effort de propagande, peut trouver le moyen d'améliorer la vie d'abnégation et de « labeur jamais fini » des vaillantes gardes-santé. Cette jolie expression ne m'appartient pas. Je l'ai retenue au passage parce qu'elle écarte l'idée de la maladie installée, et donne son véritable sens, positif et humain, à la belle profession de l'infirmière.

Renée Gos.

ans, en souhaitant qu'elles soient nombreuses à répondre à l'invitation. Plus tard, on les y convoca peut-être individuellement, comme les garçons. La première fête civique sera célébrée le samedi 24 juin.

Faut-il se réjouir de cette innovation, imitée de quelques villes de Suisse allemande et de Bienne, qui souligne un acte important de la vie ? Ou faut-il se lamenter de ce que l'esprit civique soit descendu si bas que les pouvoirs publics soient obligés de rappeler aux jeunes gens qu'il est important de devenir une parcelle de la souveraineté populaire, ce dont ils se fichent souverainement, mais dont bien entendu ils ne voudraient pour rien au monde céder une part aux jeunes filles de leur âge ?

S. B.



## DE-CI, DE-LA

### Mise au point statistique.

Un de nos plus fidèles lecteurs ayant marqué quelque étonnement à l'égard de la proportion de femmes juives, actives en Suisse dans une entreprise ou une profession, que nous indiquions dans notre compte-rendu du bel exposé de M<sup>lle</sup> Gerhardt, au Groupement *La Femme et la Démocratie* (N<sup>o</sup> 546), nous avons été à la source même des renseignements. Voici ce que M<sup>lle</sup> Gerhardt nous écrit :

« ...Ce que j'ai voulu dire est que sur 1000 femmes juives en Suisse, 276 exercent une profession, alors que la proportion sur 1000 femmes protestantes et de 398, et sur 1000 femmes catholiques de 455. La participation des femmes juives à une activité lucrative est donc relativement petit, ce qui indique qu'elles appartiennent plutôt à la partie aisée de la population ».

L'erreur vient donc de nous, et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, que ces détails intéresseront certainement. Et l'on pourrait tirer force déductions sociologiques et féministes des chiffres cités par M<sup>lle</sup> Gerhardt.

## IN MEMORIAM

### Mlle Alice Schenk

Le *Bulletin féminin*, organe de la Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud, nous apporte la nouvelle du décès de M<sup>lle</sup> Schenk que ses fonctions de rédactrice pendant sept ans de ce *Bulletin* mirent à plusieurs reprises en relations avec notre *Mouvement*. Mais M<sup>lle</sup> Schenk collabora aussi directement à notre journal, répondant à ses enquêtes, lui fournissant des nouvelles, lui signalant des faits intéressants : éspérantiste fervente, elle ne perdait aucune occasion de nous faire connaître les succès féministes remportés dans ce milieu, de même qu'elle profitait du terrain favorable des Congrès d'espérantisme qu'elle suivait fidèlement pour y répandre nos idées.

Depuis bien des années, cependant, nous l'avions perdue de vue, sa santé l'ayant obligée à une retraite prématurée, et c'est avec regret que nous apprenons son départ. Encore un vide qui

se creuse, encore des rangs qui s'éclaircissent, encore une de celles avec lesquelles nous avons vécu des temps d'espoir et d'ardeur qui nous a quittées... E. Gx.

### Le Docteur Legrain

Le mouvement antialcoolique, tant français qu'international, vient de faire une grande perte en la personne de son chef vénéré, le Dr. Legrain, décédé il y a peu de semaines à l'âge de 79 ans.

La place nous manque pour retracer ici la longue et bienfaisante carrière de ce vieux luttteur, de ce savant convaincu, de cet homme de cœur chaud et d'esprit large, qui s'est si constamment dévoué au service d'une cause à laquelle il n'avait pas hésité à faire des sacrifices. Mais sans doute cela la lui avait-il rendue plus chère encore, car c'est de sa bouche même que nous avions recueilli cette parole que l'on pourrait recommander comme devise et encouragement à toutes celles d'entre nous qui parfois trouvent la tâche rude : *L'on ne s'intéresse à une cause que dans la mesure où on lui fait des sacrifices...* C'est profondément vrai : qui de nous ne l'a expérimenté ?

et comme cela peint bien l'homme de volonté et de conscience que fut Legrain !

Il est souvent venu en Suisse, en Suisse romande surtout où il n'est pas une localité importante où il n'ait parlé, et toutes celles parmi nous, de près ou de loin, se sont occupées d'antialcoolisme, ont eu l'occasion de l'entendre et de le rencontrer, emportant toujours de ses conférences comme des entretiens avec lui une impression de réconfort et d'encouragement. Car toutes les grandes causes se touchent, tous les dévouements à un idéal sont frères, et c'est pourquoi nous, féministes, nous nous sentons atteintes aussi par ce deuil pour lequel nous disons toute notre sympathie aux travailleurs antialcooliques dans tant de pays.

M. F.

## Fête civique

La Ville de Lausanne a décidé d'instituer une fête civique pour marquer la majorité des jeunes citoyens et d'y convier aussi les jeunes filles de vingt

## Promenades à travers l'Exposition Nationale de Zürich

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

Et maintenant, traversons le lac en téléphérique, avec un tout petit et rapide frisson, jetons un coup d'œil du haut du restaurant situé dans la tour d'arrivée, descendons, et vite, en autobus jaune, gagnons la grande place de fête au bord du lac. Car c'est là que je tiens à vous montrer enfin *l'œuvre féminine* qui domine de son importance toute l'Expo, et de laquelle nous sommes toutes fières : le restaurant antialcoolique. Vaste à souhait, en haut de la rampe, qui conduit à ses terrasses, décoré de façon ravissante par Cornélia Fischer, et muni du meilleur personnel, spécialement préparé pour cette occasion, qu'ait mis à sa disposition M<sup>lle</sup> Hirzel, la directrice de la Société zurichoise des restaurants sans al-



## Les femmes et les livres

### Frances Willard

*La vie et l'œuvre d'une grande Américaine*

Un petit livre vient de paraître en allemand chez l'éditeur Franck, de Berne, — livre petit par ses dimensions, — mais dense d'informations sur l'une des femmes les plus nobles, les plus attachantes parmi celles qui ont consacré leur existence à de belles causes. *Frank ervecht Amerika* : ce titre porterait à croire qu'il s'agit d'un homme, ce n'est là, pourtant, que le nom d'amitié par lequel était appelée, en famille, Frances Willard, qui, certes, n'avait rien de masculin.

En septembre de cette année les Etats-Unis célébreront le centenaire de sa naissance, et cela non pas seulement les associations féminines, car les croisades entreprises par l'admirable réformatrice sociale qu'elle a été l'ont fait juger dignes — seule de son sexe — d'avoir son effigie au Capitole de Washington, le Panthéon des gloires nationales, — à côté de celle de George Washington.

Par Anna KULL-OETTLI.

Qui lui eût prédit cette vie si riche, si entièrement désintéressée alors que, sous la bêche, avec les siens, elle s'en allait vers les espaces encore presque vides de population du *Far West* ? ou que, plus tard, fillette, dans la ferme, création de son père, elle partageait avec sa sœur tous les travaux de leur frère Olivier, lequel, de son côté, faisait parfois la cuisine pendant que Frances s'occupait du bétail ? Vite ruede, vite simple et saine auprès de parents soucieux de bien élever leur petite famille, et nulle différence, comme on le voit, entre les deux filles et le garçon dans les tâches à remplir. Milieu avant tout religieux, où un idéal moral très élevé n'empêchait pas qu'on fût gai, aussi les souvenirs d'enfance de Frances sont-ils demeurés radieux.

Jolie, fine, douce, le regard de ses grands yeux était plutôt rêveur et mélancolique, et cependant, elle prouva de très bonne heure qu'elle avait une volonté, en deux occasions, entre autres, citées par M<sup>me</sup> Kull-Oettli et qui valent la peine d'être rappelés ici :

M. Willard accordait une grande liberté à ses filles ; deux choses, néanmoins, leur étaient sévèrement défendues : monter à cheval et lire des romans. Que fait notre entreprenante fillette ? Non sans peine, elle attelle une vache, la dresse comme coursier. Le père est vaincu : il trouve tout de même le cheval moins dangereux. Une autre fois — c'était le dix-huitième anniversaire de Frances — ne la voit-il pas lisant un roman de Walter Scott ? Il rappelle avec sévérité son interdiction, mais elle se répond qu'étant majeure, désormais, elle n'a plus de comptes à rendre qu'à Dieu, et qu'elle considère ce livre comme une bonne lecture !

Aller à l'école était l'ardent désir des trois enfants, qui n'avaient encore eu d'autre enseignement que celui de leur mère. Point d'école hélas ! dans ce lieu isolé. Ce n'est que lorsque Frances avait seize ans déjà qu'il en fut créée une, bien modeste, par un ancien universitaire. Joie indescriptible, mais le printemps rappela le maître aux travaux ruraux, et ce fut fini. Plus tard, M. Willard se décida à envoyer ses filles dans une école supérieure de Milwaukee, puis toute la famille alla s'établir à Evanston, faubourg de Chicago, grand centre méthodiste, ce qui en fixa le choix.

Il fallait songer à une carrière. Quelle autre, dans ce temps, sinon celle d'institutrice ? Frances remplit ce poste dans diverses petites écoles de campagne puis à Evanston. C'est à cette époque qu'elle eut le malheur de perdre sa sœur chérie, mais elle en acquiesça en quelque sorte une autre par le mariage de son frère.

En 1868, c'est l'immense intérêt d'un voyage en Europe avec une amie, voyage qui s'étend ensuite à la Palestine et à l'Egypte. L'enfant de la vaste « patrie » américaine ne peut se rassasier de voir, d'admirer, d'apprendre. Six mois d'études à la Sorbonne, un assez long séjour à Rome mettent une note sérieuse dans ce voyage de plaisir. Les questions sociales, déjà, sont au premier plan de ses intérêts. Elle se promet de mieux approfondir, à son retour, tout ce qui concerne plus spécialement les femmes.

Nommée à la direction de l'Ecole secondaire des jeunes filles à Evanston, elle occupe ce poste avec une distinction et une autorité uniques. La coéducation trouve en elle un partisan convaincu ; elle met ses principes en pratique lors de la fu-

sion de son école avec une proche université. Ses élèves la vénèrent. Mais à l'âge de trente-cinq ans, après quatre belles années de succès dans sa tâche elle fut gagnée, conquise par la lutte contre l'alcoolisme et les drogues, et très vite, son amour de l'humanité souffrante et avilie fit un apôtre, ne reculant devant aucun sacrifice, de cette jeune femme raffinée, cultivée et aux goûts artistiques.

Et qu'on ne se figure pas qu'elle-même et ses compagnes se bornaient à écrire des articles, à faire des conférences, à prononcer des discours ! Dans le même esprit que l'Armée du salut, elles affrontaient le ridicule pour combattre le vice devant les locaux mêmes fréquentés par les buveurs, et l'on voyait de timides jeunes filles, des femmes à cheveux blancs, des ouvrières, les épouses de personnages importants s'agenouiller sur le pavé humide pour prier. Cette foi naître fit des miracles, et l'on vit des alcoolistes fermer leur établissement. Comme une traînée de poudre, les conversions gagnaient du terrain ; des villes entières devenaient abstinentes, mais naturellement les adversaires de la cause menèrent une campagne acharnée contre ces destructrices de leurs gains. Frances, toutefois, ne se laissa jamais abattre ; elle n'avait peur de rien et savait électriser tous ceux qui l'approchaient. Remarquable organisatrice, elle ne négligeait aucune sorte de propagande, parmi les écoliers comme parmi les adultes.

Plusieurs écoles, à cette période de son existence, lui firent des propositions séduisantes. Elle avait sa mère à entretenir. Ou était le devoir ? Un verset de la Bible, ouverte au hasard, fut décisif : elle renonça à tout gain pour répondre à

cool, ce restaurant attire chaque jour la foule des consommateurs. Pas de pourboire, un système de caisse et de paiement pratique et rapide, des prix abordables, un service prévenant, le seul restaurant qui soit chauffé quand il fait froid, un buffet-caféteria<sup>1</sup> au rez-de-chaussée — bref une organisation admirable, qui permet aux vaillantes initiatrices d'avoir le sourire quand on leur demande si elles sont satisfaites de leur entreprise!

Que l'on me permette encore d'utiliser la place qui me reste pour vous signaler, en dehors de toute visite systématique, quelques-uns des plus frappants spectacles de l'Exposition: la gigantesque halle électrique avec ses gigantesques cascades ruisselant à travers les stands; le temple de l'aluminium, dont la construction extérieure est à elle seule remarquable; la Section du tourisme et des communications, dont la valeur de propagande est si frappante; les différents types d'habitations: l'exposition du mobilier, puis celle des articles de ménage... Et maintenant, entrons dans le domaine enchanté de la mode, où les femmes tombent en contemplation devant les vêtements destinés à quelques rares privilégiées, et devant les mannequins, qui passent d'eux-mêmes automatiquement devant les miroirs, en soulevant leur jupe pour montrer les ruches de dentelles de leurs jupons. Spectatrices plus attentives qu'à n'importe quelle conférence, ces femmes, enfoncées dans de profonds fauteuils, voient ainsi défilé devant leurs yeux avides des séries de chaussures, d'étoffes, d'accessoires de toilette. Les couturières et les tailleuses travaillent en public dans la division de l'artisanat féminin. Dans le stand de la Haute couture, l'on admire beaucoup les coupées originales de Sacha Morgenthaler et leurs toilettes féériques. Il n'y a pas de doute que ce soit là le paradis des femmes à l'Exposition!

Et parler de paradis me fait songer que je ne vous ai pas encore rien dit de celui des enfants. Car l'on peut, à l'Expo, laisser les enfants en complète sécurité dans ce pavillon Nestlé, pour lequel l'architecte Fischli a réalisé de façon ravissante la plupart des rêves enfantins: un autorail qui descend du Belvoir, un atelier où les enfants peuvent eux-mêmes assembler les pièces d'une auto, une maison de poupée avec baignoire et fourneau de cuisine, un café pour enfants, et une place de jeu avec tous les amusements que leur cœur peut souhaiter. « Je ne veux pas rentrer! » crient les gosses à leurs parents, lorsque ceux-ci, fourbus par tout ce qu'ils ont vu, viennent les chercher.

Mais, ce qui de toute l'Exposition frappe et émeut le plus le visiteur, c'est la division *La patrie et le peuple*. Cette galerie-là, il faut l'avoir vue, et n'auriez-vous pas le temps de visiter quoi que ce soit d'autre que cela pourrait vous suffire. Car c'est une si admirable synthèse du développement et de la raison d'exister de notre pays qu'aucun de ceux qui circule sur cette galerie ne la quitte sans être ému. Les merveilleuses photographies de nos paysages, l'évolution de notre peuple depuis ses origines jusqu'à maintenant, les coutumes populaires, nos Pactes fondateurs, les pavillons adjacents des femmes suisses et des Suisses à l'étranger, les évocations historiques, la place solennelle avec les trois premiers Confédérés... puis la vivante passerelle où claquent au vent les 3000 drapeaux des communes suisses; plus loin la déclaration lapidaire, si im-

<sup>1</sup> Buffet où le service est fait par les consommateurs eux-mêmes.

portante en ces temps sérieux, que « 1 million d'hommes et de femmes suisses sont organisés pour la défense du pays », les pavillons de l'activité sociale, la grande paroi en relief qui montre le développement de l'idée coopérative (ici une femme est représentée qui tient le gouvernail aussi bien que l'homme), la halle d'honneur avec les portraits de nombreux Suisses connus (et très peu de Suissesses!) et enfin les quatre Suisses de Jäggli, surmontés d'une figure de femme qui plane... quand l'hymne national résonne là, on ne veut pas être sentimental, mais on n'échappe pas à un moment de réelle émotion. Les visiteurs masculins, si maîtres d'eux-mêmes qu'ils paraissent, restent là, tête nue dominés par cette émotion, et leurs femmes, venues comme eux de toutes les parties de la Suisse et qui, comme nous, féministes, ressentent très-vivement l'injustice de vivre dans une Suisse partout représentée uniquement par des hommes, comme nous aussi manifestent leur joie que cette Exposition ait lieu en un moment où, tous, nous éprouvons le besoin impérieux de prendre conscience des racines de notre existence. Et cette conscience de nous-mêmes, que nous donne si pleinement cette Exposition nationale, c'est l'expérience définitivement heureuse que nous en remportons.

Elisabeth THOMMEN.

(Libre traduction française).

## A propos d'assurance-maternité

(Suite de la 1<sup>re</sup> page.)

A notre avis, le grand inconvénient de la loi actuelle est son caractère facultatif. Une assurance sociale, qu'il s'agisse d'assurance-maladie ou d'assurance-maternité doit, pour pouvoir produire tous ses effets, être générale, donc obligatoire. Mme Gagg le relève très justement dans sa brochure: la loi actuelle, bien qu'elle s'applique à la moitié des naissances de notre pays, laisse encore à l'écart des besoins réels: alors que dans 4 cantons, par exemple, 80 % de la population féminine est assurée, dans 5 autres cantons — et nous craignons, hélas! que ce soient les cantons romands, les plus rebelles à des mesures d'ordre général — cette proportion ne dépasse pas 20 %. On a beau faire de la propagande, multiplier les explications et les encouragements, prêcher d'exemple... il subsiste toujours un beaucoup trop forte proportion d'esprits incompréhensifs, insouciant et égoïstes, qui ne veulent pas réaliser que la maladie menace chacun, que la maternité, si elle est une joie, peut aussi être une lourde charge et une responsabilité, et qui préfèrent dépenser leurs derniers sous plutôt que de s'imposer le versement régulier d'une somme souvent minime, sous le prétexte inconsideré que « ce seraient d'autres, plus souvent malades, ou davantage susceptibles de maternités prochaines, qui en profiteraient! »

Si l'obligation d'assurance n'était pas introduite, lors de la révision projetée, Mme Gagg suggère alors que, dans les familles dont le mari seul est assuré, son assurance soit élargie de façon qu'en cas de naissance d'un enfant, la femme puisse recevoir une indemnité d'accouchement et une indemnité d'allaitement. (Celle-ci, de toutes façons,

<sup>1</sup> l'article qui assimile l'accouchement à une maladie.

libéra de son travail à Chicago pour collaborer un certain temps avec l'évangéliste Moody; elle fit alors la connaissance d'Anna Gordon, qui devint son inséparable amie, sa secrétaire, s'occupant avec un dévouement inlassable du côté matériel de leur travail et de leurs incessants voyages à travers le pays. En 1879, à l'Assemblée d'Indianapolis, Miss Willard est appelée à la présidence de l'Union nationale des femmes abstinences. Dès ce moment, l'histoire de sa vie est intimement mêlée à celle de cette Association. « Travailler, instruire, organiser », mots d'ordre qu'elle ne cessa plus de mettre en pratique quand cette tâche accablante lui fut confiée; elle en vint ainsi à diviser l'activité entre vingt départements, dont chacun avait à sa tête un chef responsable, et le résultat prouva l'excellence de cette méthode.

Mais combien il restait à faire! Tous les États n'étaient pas encore gagnés à la cause. Elle se fixa la date de 1883 — dix ans après la fondation de l'Union — pour atteindre le but, et ses conférences de propagande commencèrent par le Sud, où elle se rendait avec Miss Gordon d'une localité à l'autre, fondant des groupes, soulevant l'enthousiasme, ne s'arrêtant de voyager que pour ses six semaines de vacances auprès de sa mère... Il faudrait des pages et des pages pour donner une idée complète de ce qu'elle fit, de ce qu'elle obtint, de l'ampleur croissante de ses vues. C'est maintenant la prohibition qui est devenue son but, et l'on pense avec quel zèle intelligent elle s'y efforce. On l'a qualifiée une des meilleures oratrices de tous les temps: il faut bien croire qu'elle fut, de même qu'elle était infatigable dans la création de moyens de propagande: écoles pour

## Le Conseil International des Amies de la Jeune fille...

...s'est réuni à Zurich les 6, 7 et 8 juin, sous la présidence de Mme A. Kurz, présidente. Ces séances ont permis aux déléguées de se rendre compte du travail accompli par la Fédération en 1938-39 et de fixer des directives aux diverses activités.

Les rapports présentés cette année prouvent le développement de l'œuvre et les essais faits pour l'adapter aux circonstances nouvelles. Deux Unions nationales, la France et la Belgique, eurent leurs Assemblées générales en 1938. La France a fait un gros effort en faveur des réfugiées, beaucoup ont été aidées par les Amies. Les Françaises prient les déléguées de veiller à ce que les jeunes étrangères ne se placent pas en France, pour le moment, afin de réserver aux réfugiées les places disponibles. Les Amies françaises s'intéressent aux travailleuses agricoles polonaises. L'Union belge, par son œuvre de la gare à Bruxelles s'est occupée des réfugiés juifs. Les Amies de cette ville ont inauguré le 21 mai dernier un club dans une dépendance de la nouvelle maison suisse.

En Allemagne, l'orientation de la politique qui tend à restreindre, sur certains points, l'action des Amies leur ouvre aussi des perspectives nouvelles, ainsi le placement de certaines catégories de jeunes filles pour l'année de service obligatoire. Les circonstances sont assez semblables en Italie, où les agents des gares de Milan et de Turin portent l'uniforme fasciste avec le brassard rouge et blanc et la broche A. J. F.

La Hollande a intensifié le recrutement d'Amies et de souscripteurs grâce à ses secrétaires itinérantes. Le Bureau d'informations de la gare d'Amsterdam voit augmenter son travail toujours plus apprécié. Comme la France et le Bureau international, la Hollande s'occupe de réunir et de distribuer des adresses de homes, insti-

doit être augmentée, si l'on veut qu'elle soit efficace, en permettant à la mère d'avoir durant toute la période d'allaitement la nourriture suffisante que réclame son état). Mais Mme Gagg stipule aussi très nettement, et à mille fois raison, que l'assurance-maternité n'intéresse pas seulement les femmes, mais les hommes aussi, qui sont pourtant des maris et des pères! et que, par conséquent, les frais doivent en être couverts, à côté des subventions des pouvoirs publics — qui y sont intéressés eux pour l'avenir de la population — par des cotisations versées aussi bien par des hommes que par des femmes. Ceci en réponse à une proposition du Concordat suisse des caisses d'assurance-maladie, qui voudrait que l'assurance-maternité, dissociée entièrement de l'assurance-maladie, fût financée par les cotisations des membres féminins: proposition inacceptable, écrit Mme Gagg, car une assurance-maternité dont les cotisations ne seraient pas versées par des assurés des deux sexes ne remplirait pas son but.

La belle étude, à la fois si scientifiquement documentée et inspirée d'un si large esprit humain, à laquelle nous avons emprunté bon nombre des détails et renseignements qui précèdent, suggère encore d'autres réformes à introduire dans une loi d'assurance-maternité révisée: remboursement par les caisses des frais de sage-femme, et non pas seulement,

tutions, pensions, hôtels, familles, recevant, dans de bonnes conditions et à prix doux, des jeunes filles en vacances. Les Amies suisses ont fait un grand effort pour l'Exposition nationale; elles ont ouvert, en collaboration avec d'autres sociétés, deux stations de repos pour les employées de l'Exposition. Dans le pavillon de la jeunesse, elles font connaître leur activité par une carte, des panneaux explicatifs et d'intéressantes publications. Leur nouveau film, *Françoise* est l'histoire, dramatique et vraie, d'une jeune fille sauvée par une Amie; il passe au cinéma de la section d'éducation.

Le travail de l'Union roumaine augmente chaque année, de nouvelles villes voient s'ouvrir des centres A. J. F. Mme Ivanowa, la jeune animatrice du groupe bulgare, récemment fondé, parle de ce que les Amies font pour les étudiantes et de la création d'une œuvre de la gare à Sofia. La déléguée d'Alexandrie raconte l'activité de son groupe en faveur de jeunes filles de 22 pays.

A l'ordre du jour des séances figurait encore ce sujet: *Contacts existants et contacts désirés avec les autorités, ministères, police, consulats, etc.* Les rapports et la discussion prouvent que ces contacts se sont multipliés pour le bien de notre œuvre. Le Conseil désire que les Amies travaillent toujours mieux à la préparation des aides de ménage; les contrats, les réunions de maitresses de maison retiennent aussi son attention. Le développement des activités qui permettent d'atteindre les jeunes filles isolées et mal entourées préoccupe les déléguées; persuadées qu'un des moyens les plus efficaces sont les « Clubs à porte ouverte » qui ont déjà fait leurs preuves, elles en étudient la base financière.

Quelques heures passées à l'Exposition ont permis aux déléguées d'apprécier la beauté et la dignité de cette manifestation du travail suisse.

A. Da.

comme c'est le cas, des frais de médecin; remboursement des frais d'entretien du nouveau-né en cas d'accouchement en clinique; révision du système actuel de versement de l'indemnité journalière; répartition plus équitable des risques entre les caisses, en créant, soit un fonds de compensation, soit une caisse centrale d'assurance-maternité, etc... nous ne pouvons entrer dans tous ces détails souvent techniques. Mais nous espérons en avoir assez dit ici, pour engager toutes celles de nos lectrices qui lisent l'allemand à se procurer l'étude de Mme Gagg,<sup>1</sup> et surtout pour alerter toutes celles de nos Sociétés féminines qui n'ont pas encore réalisé combien directement la révision projetée touche les femmes, et comment elles se doivent, si elles veulent continuer l'œuvre de nos devancières, de ne pas la laisser disparaître sans avoir fait entendre leur voix.

E. Gd.

<sup>1</sup> Un résumé en français en a paru dans la « Revue syndicale » d'octobre 1938, Montbijoustrasse, 61, Berne (Red.).

**Si notre journal vous plaît, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.**

l'appel des femmes de Chicago, qui la voulaient à la tête de leur croisade contre l'alcoolisme. Adieu le charme du foyer, tant apprécié et les belles heures dans les bibliothèques, et l'ascendant remarquable sur ses élèves! Elle renonce à tout dans un magnifique élan que rien n'arrêtera plus. Avec une expérience relativement courte, mais pleine d'enthousiasme et de confiance, elle s'attelle à l'immense tâche de convertir à l'abstinence la grande ville encore étrangère à cette idée, et elle vécit parmi les ivrognes, dans les *slams*, dans la pauvreté, au point de n'avoir parfois pas d'argent pour s'acheter un morceau de pain.

Une solide organisation du travail s'imposait: il en résulta la création de « l'Association chrétienne nationale des femmes abstinences », dont Frances Willard fut nommée secrétaire, et peu après présidente de la section de Chicago. C'est à ce moment que, frappée par la timidité d'un grand nombre de ses auditrices, elle se rendit compte de la nécessité du suffrage féminin, de l'égalité des droits entre les deux sexes. Nouvelles difficultés, nouvelles luttas. Dans ce dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, une semblable idée apparaissait encore comme antipathique et ridicule, mais Frances voyait grand et voulait bâtir sur de plus larges bases l'application de sa devise: « Pour Dieu, pour le foyer, pour la patrie ». Elle savait être dans le vrai, elle tint bon, comme toujours, et elle vit juste. C'est au congrès annuel de son association, la W. C. T. U. (*Women's Christian Temperance Union*) qu'elle prononça son premier discours en faveur du vote des femmes devant ses collaboratrices atterrées. Mais trois ans plus tard, le suffrage féminin était à leur programme!

Frances, peu après le congrès de Newark, se

former les travailleuses sociales, asiles pour guérir les buveurs, hôpital, associations de jeunes, articles de presse par les meilleurs écrivains, organisation des loisirs, cours du soir, ouverture des musées le dimanche, jardins ouvriers, etc., etc. On travailla dans tous les milieux, parmi les médecins, les rédacteurs de journaux comme chez les cheministes, les bergers, les bûcherons, les mineurs. C'est qu'il s'agit d'être fortes, et d'être partout, car la haine des adversaires est déchaînée.

Et voilà que, grandissant jour après jour, « l'idée » dépasse les frontières: l'Alliance universelle des femmes abstinences est fondée; non sans un travail formidable, comme bien on pense; donne une pétition à tous les gouvernements du monde. La première assemblée générale du nouvel organisme eut lieu à Boston, en 1891. Frances Willard en fut nommée présidente, naturellement, et le resta jusqu'à sa mort. A cinquante-trois ans, la voilà à la tête, après l'avoir fondée, de la plus nombreuse association de femmes dans le monde; et — dit Mme Kull-Oetli — la femme la plus aimée à la fois comme la plus connue de son siècle.

S'il fut possible à une personne délicate telle qu'elle l'était de mener à bien une œuvre d'une pareille envergure, on peut assurer que, sans sa mère, peut-être n'aurait-elle pas trouvé en elle-même la résistance nécessaire. Mais, entre ses innombrables voyages, elle savait que cette mère, son home, havre de paix l'attendait toujours. Mrs. Willard, qui avait su élever admirablement ses enfants, partageait toutes les idées de Frances; elle dirigea même la section d'Evanston de l'Alliance nationale, prête à aider sa fille de ses

conseils, voire de ses critiques bienveillantes. Leur maison *Rest Cottage* accueillait affectueusement toutes les collaboratrices. Mrs. Willard atteignit un âge avancé, mais Frances ne lui survécut que six ans. La perte d'une semblable mère fut pour elle un coup à tel point douloureux que jamais elle ne put s'en remettre.

Une grande amie anglaise, Lady Somerset, l'emmena alors chez elle, dans ses terres: impossible de se refuser à l'accueil enthousiaste des Anglais, parmi lesquels des membres du Parlement. Il lui réussit de leur parler comme elle seule savait le faire, et dès ce moment, chaque jour lui apportait des paquets de lettres. Bientôt, elle fut aussi connue que dans son propre pays. Pour raisons de santé toutefois, elle dut quitter l'Angleterre et faire un séjour en Suisse, ce qui lui permit de prendre le chemin du retour aux Etats-Unis.

Avec quelle chaleur on l'y reçut! L'Université de Wesley (Ohio) lui conféra le titre honoraire de docteur en droit, les femmes abstinences lui font construire une maison de vacances; ah! certes, on n'eût pu dire d'elle: « Nul n'est prophète en son pays ».

Frances partagea les dernières années de sa vie entre sa propre patrie et son pays d'adoption, la Grande-Bretagne. Ses forces cependant diminuaient, mais elle avait si bien organisé son travail qu'il lui suffisait désormais de donner des encouragements. Son dernier effort fut entrepris en faveur des Arméniens persécutés et réfugiés, et là encore, le succès couronna son œuvre. Elle fit ensuite un pèlerinage aux lieux chers et riches en souvenirs, dans la « prairie », à « *Rest Cottage* », aux endroits où les colons, ses grands-